

Déclaration SNUDI-FO 13 - CAPD du 4 juillet 2019

Nous nous réunissons aujourd'hui, à la veille du dernier jour de l'année scolaire 2018/2019.

Force est de constater que celle-ci a été très particulière.

Avec le projet de loi Blanquer, rejeté massivement par les enseignants et la majorité des organisations syndicales

Avec la mise en œuvre, dès la rentrée, de 4 cités éducatives sur les Bouches du Rhône, introduisant de façon expérimentale les EPSF, « retirés » de la Loi Blanquer !

Avec des opérations du mouvement inédites, affectant chaque collègue sur un poste, non forcément demandé.

Nous souhaitons faire un constat sur deux points concernant ces opérations du mouvement :

1/ Le choix du Ministère de l'Éducation nationale de mettre en place un logiciel national avec une volonté d'affecter les PE sur des postes à titre définitif dans un calendrier contraint a entraîné des dysfonctionnements jamais vus encore dans le cadre des CAPD dont notamment la remise en cause du barème. La liste en serait longue, mais pour FO, c'est l'anticipation du projet de loi Dussopt, qui écarte les syndicats des opérations de vérifications des affectations. Nous avons dû surmonter tous ces obstacles pour essayer de faire au mieux notre travail de délégué du personnel. Nous rappelons que nous sommes là pour défendre les intérêts collectifs et particuliers des personnels et non pour co-gérer « le moins mal possible » la situation, avec l'administration. Nous sommes un syndicat indépendant, fier de l'être et nous le resterons.

2/ Ce nouveau logiciel, que nous avons combattu depuis le début et dont nous avons demandé le retrait, tant sur le plan départemental que national, a affecté les collègues sur des postes sans tenir compte de leurs vœux, déterminés par leur vie familiale. Ils sont devenus des codes que l'administration déplace de façon aléatoire. Les enseignants sont attachés à leur fonction. Ils l'exercent déjà parfois dans des conditions difficiles dues au nombre d'élèves, aux locaux dégradés ou à un environnement difficile. Ils veulent pouvoir concilier vie personnelle, familiale et professionnelle et ne peuvent comprendre que leur situation personnelle soit niée !

Certains sont au bord de la dépression, pensent à démissionner après de nombreuses années de service, souvent au prix de sacrifices pour exercer leur métier. Représentants du personnel Force Ouvrière, nous constatons que ces méthodes de gestion vont dans le sens de l'objectif gouvernemental annoncé de suppression de 120 000 fonctionnaires.

La conception de ce logiciel amène des situations aberrantes, que l'administration choisit de ne pas corriger, telles que :

- Un collègue oublié du mouvement, que l'on ne peut rentrer dans le logiciel sans bouleverser toutes les affectations. L'administration n'apporte pas de réponse favorable au collègue.
- Un autre qui demande le respect du mémento, mais qui se le voit refuser sans plus d'explication et d'une manière loin d'être bienveillante.

Nous croulons sous les témoignages de situations inacceptables et injustes, sans parler des conséquences pour notre travail de représentants du personnel !

Ce nouveau logiciel a amené une situation très anxiogène pour les collègues, qui sont dans un état de fragilité extrême (insomnies, pleurs, crises d'angoisses).

Nous souhaitons que, Mr L'IA DASEN, Mr Le Secrétaire Général, Mme la cheffe des services des opérations mouvement, vous entendiez ces collègues.

En voici un témoignage :

Cette période est réellement un moment d'angoisse et de stress et je ne pense pas être la seule dans ce cas :

- angoisse de préparer correctement la prochaine rentrée car les écoles et les niveaux ne nous sont communiqués, bien souvent, que la veille des vacances scolaires, voire en septembre !

- angoisse de savoir dans quelle commune je vais être affectée (notamment pour la planification des trajets et de la gestion de mes enfants),
- angoisse de reconstruire en un minimum de temps les progressions et programmations des 2 ou 3 niveaux de classe qu'on m'a attribués,
- angoisse de savoir au sein de quelle équipe je vais travailler,
- angoisse de modifier une fois encore l'organisation familiale (et voir s'il est nécessaire de devoir embaucher une personne pour les enfants avec les frais annexes que cela engendre et qui n'est absolument pas pris en compte !),
- ...

Si je vous écris aujourd'hui c'est pour vous signifier combien je suis fatiguée de tout cela ! Cette année, l'angoisse a été à son paroxysme : j'ai été affectée, en premier lieu, en clis handicap mental (alors que je n'ai pas la formation adéquate) dans un quartier de Marseille qui se situe à plus d'une heure de trajet de chez moi (compte tenu des embouteillages). Comment faire son travail correctement et être productive après avoir passé plus d'une heure dans les embouteillages ? Une chose est sûre : dans ces circonstances, ces mauvaises conditions de travail auront un impact négatif sur la qualité d'enseignement, ce qui nuira forcément au bon apprentissage des élèves, et donc à leur réussite scolaire !

Enfin, après plusieurs relances du programme informatique, je suis affectée dans le 15ème arrondissement de Marseille... C'est un peu mieux au niveau des trajets (40 minutes environ), j'en conviens, mais ça ne fait toujours pas partie des vœux que j'ai demandés... Des personnes ont pu obtenir un poste définitif avec très peu de points sur des zones que j'avais demandées mais pas formulées correctement pour ce nouveau mouvement... je trouve cela profondément injuste ..., C'est plus que démotivant : constater que des PE aient eu la chance d'obtenir un poste définitif avec un peu plus de 3 points dans une commune que je convoitais alors que j'en ai un peu plus de 15 et que j'ai obtenu un poste à titre provisoire dans une école non demandée... où est l'équité de traitement ? Autant dire que j'ai cette désagréable, mais pourtant bien réelle, impression d'avoir un emploi précaire ! Toutefois, je tiendrai mon poste à la prochaine rentrée scolaire aussi professionnellement que je l'ai toujours fait pendant toutes ces années d'enseignement, car, à mon sens, « se mettre en maladie » ne permettra pas de remettre en cause le système mais pénalisera les enfants.

Mais ce sera sans doute la dernière fois : j'envisage plus que sérieusement de trouver une autre voie et quitter ce métier, non pas à cause du métier en lui-même, mais surtout à cause des règles injustes, inégaux et anxiogènes de ce mouvement !

Avec ce message, je ne m'attends pas une réaffectation, je tiens simplement à vous faire part de mon immense mécontentement, de mon perpétuel ras le bol, et de ma considérable démotivation, pour que vous puissiez, l'année prochaine, mettre une petite pincée d'humanité dans votre algorithme si compliqué afin que mes collègues puissent en profiter pleinement !

Nous sommes porteurs des revendications des collègues.

Aujourd'hui, ils se sentent acculés car on les affecte n'importe où, dépréciés dans le cadre du protocole PPCR. Et plane aussi sur eux la menace du projet de loi sur les retraites, qui amènerait la destruction de leur statut de fonctionnaire d'Etat ainsi qu'une baisse drastique du montant de leur pension.

Nous ne parlerons pas non plus de la campagne des temps partiels, où les collègues devaient dévoiler leur vie personnelle, voire intime, pour pouvoir avoir l'autorisation d'être à temps partiel, alors que nous savons aujourd'hui que certains collègues sont en surnombre.

Nous réitérons notre demande de répondre positivement aux recours gracieux des collègues tant pour le mouvement, pour la hors classe, que pour la classe exceptionnelle. Un nombre certain se retrouve pénalisé financièrement pour leur retraite.

Le ministre et l'administration font le choix de ne pas entendre le mécontentement des enseignants. Derrière les pleurs, la colère gronde ; syndicat indépendant, Force ouvrière, sera présent à leurs côtés pour faire valoir leurs droits collectifs et individuels.